L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 28 MARS.

FEUILLETON.

LES FAUX MONNAYEURS AU XIXe SIÈCLE.

ROMAN PAR CAMILLE DIAS.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FAMILLE DE BAURAIN.

XVII

LES BONHEURS DE GUILLAUME LAPOINTE.

Il y avait loin de Guillaume Lapointe, tendant la main à Clémence, et lui demandant son amitié et son aide auprès de Mathilde, au Guillaume Lapointe, journaliste spéculateur, sûr de lui-même et de son étoile [illegible], semblait-il, ne pouvait plus faire [illegible]. Sa passion si subite pour la pupille du comte de Baurain n'était pas moins ardente que le premier jour, mais le doute ne la rendait plus humble. Que lui importait Clémence désormais? Il n'avait [illegible] pouvait devenir un embarras. Son intimité avec Mlle de Jéhennes lui donnait seule de l'importance à ses yeux; cette intimité n'existait plus, Clémence n'existait pas davantage. Guillaume Lapointe était un nom avec lequel on commençait à compter; des talents connus s'étaient offerts pour la collaboration de son journal qui ne dédaignait pas de donner en feuilleton un grand roman populaire. L'affaire des mines de San-Faustino, qu'il avait le premier [illegible] hait; on s'en arrachait les actions, cotées à la Bourse, sur lesquelles des spéculateurs avaient déjà réalisé de gros bénéfices.

Si secrètement, que tout le monde l'avait su, un des financiers les plus connus de la capitale avait envoyé des experts sur les lieux, et ceux-ci en étaient revenus, non moins émerveillés que L'administration israélite au retour de la terre promise.

Tous les jours, il était fait à Guillaume des propositions éblouissantes, mais comme le jeune homme sentait encore son inexpérience en la matière, il demandait à réfléchir, soumettait la chose à M. de Baurain, et, selon la décision du comte, acceptait ou refusait. Ce que le public ignorait, c'était l'aide qu'apportait le comte au journaliste, et l'accord tacite qui existait entre eux. M. de Baurain ouvrait sa caisse et ne prenait pas de reçus des sommes avancées. Mais le bailleur de fonds savait bien retrouver la part de bénéfices qu'il réclamait.

C'était donc un bien honnête homme que Guillaume Lapointe? Il avait intérêt à l'être avec son protecteur, sans lequel aucune spéculation [illegible] lui était possible, sans lequel aussi un mariage avec Mathilde devenait un rêve. Il serait donc [illegible] avec l'indépendance.

M. de Baurain le traitait aussi tout différemment que par le passé; sa protection était plus paternelle, quoiqu'il ne le tutoyât plus, pour éviter les suppositions d'intimité trop grande dans leurs relations. Les affaires forçaient Guillaume à se rendre presque tous les jours à l'hôtel; il le présentait à sa famille comme un homme de l'avenir, une intelligence [illegible] aux grandes destinées.

Pour achever d'éblouir l'ex-[illegible], Mathilde, qu'il rencontrait quelquefois chez le comte, devenait avec lui plus confiante et plus timide à la fois. Ses lèvres lui parlaient moins et ses yeux davantage. C'était significatif. Il n'y avait plus de bornes à ses rêves d'ambition; il marchait en conquérant aux deux buts qu'il trouvait facile d'atteindre: la fortune et l'amour.

Si l'on joint à cela les succès faciles que lui valut bientôt sa beauté, unique peut-être, et que les femmes proclamèrent à l'envi fatale, diabolique ou divine, selon leurs impressions, on comprendra l'ivresse à laquelle se laissait aller le jeune homme sans aucune contrainte, ivresse que M. de Baurain semblait prendre plaisir à augmenter tous les jours.

Présenté par lui, Guillaume fut reçu partout. Il y a peu de femmes qui résistent aux enivrements de la vanité; il y en a moins encore [illegible] après avoir goûté aux succès de [illegible], savent accepter les nécessités [illegible] relative.

M. de Baurain [illegible] c'est une [illegible] qu'on [illegible] point et qui [illegible] ves.

Le [illegible] susceptible, [illegible] à ses heures, obéissait [illegible] gne du comte de [illegible].

A deux heures, [illegible] au rendez-vous [illegible] vait Guillaume [illegible] et d'une dizaine d'amis de hasard, [illegible] tes empressés, toujours en quête d'un nom à accrocher, d'une célébrité à [illegible], d'une sève à dessécher à leur profit. Ces gens-là ont un flair de race; ils sentent d'une lieue les vanités et les faiblesses, et ne perdent jamais une piste qu'ils ont saisie.

C'est parmi eux que Guillaume avait pris un de ses témoins. Pourquoi un seul alors que tous s'offraient? Peut-être parce que, instinctivement, le jeune homme sentait bien qu'il n'avait qu'un ami véritable, et voulait s'en réserver le luxe au grand jour.

Le journaliste présenta ses témoins l'un à l'autre; puis ceux-ci sortirent pour s'entendre d'abord, et se rendre ensuite chez le duc de La Coste.

—Est ce que vous ne trouvez pas cette affaire absurde? demanda Max à son collègue d'un jour quand ils furent dehors.

—Au contraire. Rien ne pose un homme comme un duel, surtout quand son adversaire porte un grand nom.

Guillaume lui avait dit à peu près la même chose, mais l'intelligence du pauvre Max n'était pas à la hauteur de pareilles conceptions. Cette façon de poser un homme lui semblait prodigieuse. Il se résigna, d'autant plus que, dans un rapide aparté, son ami lui avait recommandé de dire et de faire en tous points comme celui qu'il accompagnait.

Adrien de La Coste occupait un appartement chez son père; c'est là que se dirigèrent les témoins de Guillaume. Le jeune homme les reçut en véritable homme du monde qu'il était, et se mit à la disposition du journaliste, dont il accepta à l'avance toutes les conditions. Ses témoins à lui n'avaient donc qu'à se rendre sur le lieu du duel, quand l'heure et le jour en seraient indiqués.

Au grand [illegible] de Max, nul obstacle ne surgit, et le [illegible] lendemain au bois de Vincennes, près de Joinville. Il faisait un froid [illegible] gueur de la saison [illegible] titude des deux adversaires [illegible] même âge et de la même force à l'escrime.

M. de Baurain, dans l'éducation qu'il avait fait donner à son [illegible] en première ligne [illegible] d'armes. C'était un [illegible].

Cependant Guillaume fut blessé au poignet droit, ce qui mit fin à la lutte. L'épée de son adversaire avait traversé le bras, et la blessure, quoique peu grave en apparence, demandait des soins immédiats. Après un premier pansement et les condoléances d'usage entre adversaires, le journaliste fut ramené à son domicile.

Max était fort pâle. Il n'avait pu vaincre complètement l'émotion poignante que lui avait causée ce duel si peu sérieux.

—Est-ce que ce jeune homme est un parent de M. Lapointe? demanda Adrien de La Coste à l'un de ses témoins.

—Non; c'est un ami.

—Un véritable, alors. Ce garçon a toutes les chances. Il aime et obtiendra, vous le verrez, la plus jolie femme de Paris; de plus, il a rencontré un homme qui traite l'amitié au sérieux.

—Savez-vous ce qu'il était, il y a peu de temps encore, très cher?

—Un homme bien doué, sans doute, comme il l'est aujourd'hui, répondit le [illegible] tur duc, dont les [illegible] ses n'admettaient aucun [illegible]. M. le comte de Baurain, dont personne parmi nous ne peut contester le mérite ni la [illegible] gaité, le traite en fils plus qu'en protecteur, et le présente au monde sous son égide; cela vaut un blason, messieurs, et comme le talent est [illegible] aujourd'hui, nous n'avons [illegible] Mr. Lapointe était bien.

—Connaissez-vous la pupille du comte de Baurain? demanda [illegible] qui voulait éviter [illegible].

—Non, mais mon [illegible] l'Opéra, vous le savez, [illegible] point de rivale [illegible] qu'il l'a vue, [illegible] rait-il, et [illegible] sionnaire. Cette opinion [illegible] éloge aussi bien qu'un blâme, [illegible] pétée sans y [illegible].

—Mais le journaliste est chatouilleux par sympathie, mon cher; [illegible] ce qu'on le sache.

—Le [illegible] est [illegible], voilà tout. Savez-vous que si la femme est aussi belle qu'on le dit, il serait heureux de ne point les voir. Jamais je n'ai rien vu d'aussi beau que cet homme.

—Le bonheur est [illegible].

—Elle est accrochée par un regard si doux qu'il en devient [illegible]. Peut-être le visage serait-il trop régulier sans elle. Ma foi, messieurs, je l'avoue, je trouve cet homme parfait.

—Et l'on pense que le comte de Baurain lui donnera sa nièce?

—Pourquoi pas? Guillaume Lapointe est un de ces hommes hardis à qui l'avenir appartient.

—Quand l'avenir ne les trompe point. Dans tous les cas, la jeune fille [illegible] sans doute son avis.

—Raison de plus. Faites donc qu'une enfant qui sort du cloître, [illegible] plein de rêves et le cœur [illegible] dresse, résiste à ces yeux-là.

—On dirait que vous [illegible] cher.

—Je vous répète [illegible] Mlle de Jéhennes [illegible] tion; le comte [illegible] jours pour présenter [illegible] paraître, j'espère [illegible].

—Franchement, [illegible]

—Depuis [illegible] quand [illegible] c'est [illegible] de la [illegible]

—[illegible] avec [illegible] qu'on [illegible]

[illegible]

—Vous devriez vous faire trappiste.

La voiture s'arrêta. Un des jeunes gens mit la tête à la portière.

—Nous sommes chez Bodinet, messieurs.

—A la bonne heure! un bon déjeuner est à l'ordre de ce que j'aime [illegible]

[illegible]

L'AMÉRIQUE est non seulement l'appellation d'un vapeur français qui a échappé comment au naufrage, mais [illegible] bre. [illegible] une popularité [illegible] meilleur [illegible] de la Louisiane [illegible] Vanity Fair.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMEAU, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. FR. MACHET, [illegible] pour les paroisses de Ouest et Est Baton-Rouge.

M. C. HERNANDEZ, [illegible]

WILLIAM GIRARD, [illegible] Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

M. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, [illegible]

[illegible]

Signal d'incendie, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme [illegible] un incendie désignent le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 128, les cloches frappent 1 coup; puis, 2 secondes après elles frappent 2 coups, et 5 secondes après, 8 coups. [illegible] ainsi 128. L'alarme est répétée [illegible] de 16 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frappent 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquent que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frappent 13 coups; s'il devient général, 33 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

[illegible]

5 Coin [illegible] et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 [illegible]
8 Coin [illegible] et [illegible]
9 Coin Prytania et Nerviens.
12 Coin Magazine et Washington.
[illegible]
23 Coin Jackson et Liberté.
[illegible]
31 Coin Market et Levée.
[illegible]
35 Coin Market et Chippewa.
[illegible]
48 Coin Franklin et Terpsichore.
[illegible]
54 Coin Canal et Basin.
[illegible]
61 Coin Julia et Levée.
[illegible]
73 Coin Canal et Levée.
[illegible]
91 Coin Canal et Camp.
[illegible]
94 Coin à pompe No 14, rue Commune.
[illegible]
[illegible] Canal et Robertson, Wood's [illegible]
[illegible]
[illegible] Station de police, Place Jackson.
[illegible]

[illegible] Coin [illegible] et Leves.
[illegible] Marché Washington.
[illegible] Coin Chenet et Remparts.
[illegible] Coin à pompe No 31, Grands Hommes.
[illegible] Coin Dauphine et Indépendance.
[illegible] Rue Poland, Station des chars.
[illegible] Casernes des États-Unis.
[illegible]

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

LABRADOR, [illegible]

CANADA, [illegible]

FRANCE, [illegible]

[illegible]

LOUIS DE BÉBIAN, [illegible]

Pour New-York directement.

[illegible]

CETTE LIGNE SE COMPOSE [illegible]

[illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER.

[illegible]

CAMELIA.

[illegible]

Pour Grand Ecore.

[illegible]

NEW BART ABLE.

Capitaine E. [illegible]

Commis GEO. C. HAMILTON.

[illegible]

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, MERCREDI, [illegible]

[illegible]

HENRY TETE.

[illegible]

BAYOU LAFOURCHE.

Paquebot du Bayou Lafourche et de la Côte. Deux fois par semaine.

Le bateau à vapeur,

[illegible]

[illegible]

JOE DEWINT, [illegible]

JOHN CALDER, [illegible]

Compagnie d'Assurance du PEUPLE de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, [illegible]

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux règlements de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

[illegible]

Great Jackson Route.

[illegible]

New Orleans & Mobile Rail-Road.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Mechanics' and Traders' Insurance Company,

[illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Hibernia Insurance Company.

[illegible]

RAPPORT ANNUEL.

Bank and Insurance, Sheriff, Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

New Orleans Credit Pension Association.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

ETAT DE SITUATION DE LA Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS [illegible]

[illegible]

For New York direct.

[illegible]

Annual Statement of the [illegible] Insurance Company.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

Mutual National Bank.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

[illegible]

PAUL FOURCHY, President.

STATE OF LOUISIANA,

[illegible]

DIRECTORS.

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]